

# BULLETIN TECHNIQUE

## Noix du Sud-Ouest



N°1 du 05/03/2019 – 6 pages

2019, c'est reparti pour une nouvelle campagne.

### PLANTATION

Un apport d'eau de 20 à 50 litres d'eau est à réaliser :

- Immédiatement pour les plantations en cours,
- Fin mars à l'absence de pluies significatives dans les prochaines semaines,

En effet cet apport d'eau permet de favoriser le contact sol/racine et permet une bonne hydratation du sol avant la reprise racinaire. Une mauvaise alimentation hydrique des jeunes arbres peut engendrer des brûlures au niveau des troncs dès les premières chaleurs printanières.

Pour les parcelles à risques (plantations réalisées en 2018 avec mauvaises reprises, jeunes parcelles exposées au soleil couchant printanier), il est possible d'envisager d'appliquer un badigeon (lait de chaux ou hydroxyde de calcium) sur les troncs pour limiter les risques de brûlures et freiner les attaques d'insectes...

Quelques rappels :

- Pensez à installer les protections anti-gibier sur les jeunes plantations,
- Après plantation, surveiller le niveau du sol au collet : les racines ne doivent pas être à l'air libre et le point de greffe ne doit pas être enterré,
- Sur les nouvelles plantations de l'année, si le choix du rabattage est retenu (différents types de rabattage selon la variété, l'âge de l'arbre à la plantation et le type de taille choisi) il doit être effectué avant le débourrement



*Crédit photo : Eloïse Tranchand Station Creysse*

- En cas de recepage (10 cm du point de greffe, soit 2 yeux), le faire après le risque de gelée (soit quelques jours après débourrement). Une carence en phosphore dès les premières années de plantation peut entraîner un déficit de reprise et/ou de croissance.

## ANTHRACNOSES



**Un bon broyage des feuilles mortes et des résidus de récolte est le seul moyen pour limiter l'inoculum et donc de limiter l'utilisation de produits fongicides.**

Le broyage des feuilles est encore possible en raison des conditions climatiques favorables. Dans certaines situations, un deuxième broyage pourra être nécessaire si le premier n'a pas été efficace.

**Pensez à broyer également les feuilles du rang.** L'utilisation de souffleur ou d'andaineur à foin permet de les sortir sur l'inter-rang.



Le suivi des projections des spores va être mis en place. Il s'agit du seul outil d'aide à la décision pour positionner les traitements fongicides.

## ENTRETIEN DE LA LIGNE

### Jeunes plantations :

#### *Paillage*

Le **paillage** est très fortement recommandé pour assurer une bonne maîtrise de la concurrence sans avoir recours aux herbicides.

Le mettre en place **le plus rapidement possible** avant la pousse des adventices :

- BRF - prévoir 100 à 200 l/m<sup>2</sup> pour obtenir au moins 15 cm d'épaisseur.
- Paille - 20 cm d'épaisseur minimum.



*Crédit photo : Eloïse TRANCHAND, Station de Creysse*



*Crédit photo : Damien Laymajoux, Coopcerno*

Le BRF (Bois Raméal Fragmenté) est uniquement issu de jeunes branches **saines** broyées à une certaine dimension et appliqué immédiatement aux pieds des jeunes arbres. Il est vivement déconseillé d'utiliser des plaquettes issues de bois malades, morts ou de bois de résineux. De même, il n'est pas conseillé d'utiliser les coquilles de noix comme paillage.



BRF produit à partir des bois de taille des noyers

Crédit photo : Station de Creysse

### *Désherbage mécanique*

Des moyens mécaniques peuvent aussi gérer les adventices aux pieds des jeunes plantations :

- Ne pas blesser les troncs/pousses,
- Le travail doit être superficiel pour ne pas casser les racines,
- Intervenir sur des adventices jeunes,
- Intervenir lorsque la parcelle est ressuyée et par temps sec.

### *Désherbage chimique*

Sur jeunes plantations, seul des dés herbants anti-germinatifs sont autorisés. Ces dés herbants ont une rémanence de plusieurs mois.



Le Fusilade max, auparavant conseillé sur graminées, n'a plus d'homologation sur jeunes plantations.

Produit com.	Matière Active	Mode d'action	Dose	DAR (j)	DRE (h)	ZNT (m)	Nbre appli max
Kerb Flo, Setanta Flo, Orignal	propryzamide	<b>Anti-germinatif</b>	3,75 l/ha	<b>Floraison</b>	48	5	1
Selectrum	isoxaben + oryzalin	<b>Anti-germinatif</b>	5 l/ha	<b>Fin floraison</b>	48	5	1

Attention, ces dés herbants ne sont utilisables qu'avant la floraison des arbres, même sur les jeunes plantations.

Pour les jeunes plantations, ces dés herbants s'appliquent :

- En conditions de sol humide,
- Sur sol nu (inefficaces sur des parties herbacées).

### Vergers adulte :

#### *Vergers 100 % enherbé – entretien mécanique*

Attendre pour faire la première tonte/broyage.

#### *Vergers avec entretien chimique du rang*

La liste des herbicides homologués est disponible ci-dessous. Toujours vérifier les informations sur l'étiquette du bidon car selon les spécialités commerciales les préconisations d'utilisation peuvent varier (Pour les phrases de risque voir index phyto ACTA 2018 ou ephy.anses.fr).

Produit com.	Matière Active	Mode d'action	Dose	DAR (j)	DRE (h)	ZNT (m)	Nbre appli max
Nombreuses spécialités	glyphosate	Systémique	selon produit	14 ou 21	6 à 48	5 à 20	1 à 3
Kyleo	glyphosate + 2,4-D	Systémique et contact	6 l/ha	30	48	5	1
Beloukha	acide pelargonique	Contact	16 l/ha	3	24	5	2
Shark, Spotlight Plus	carfentrazone-éthyl	Anti-dicotylédone	1 l/ha	28	48	5	1
Fusilade max	fluazifop-P-butyl	Anti-graminées de contact	2 l/ha	21	48	5	1
Kerb Flo, Setanta Flo, Orignal	propyzamide	Anti-germinatif	1,875 l/ha	Floraison	48	5	1
Selectrum	isoxaben + oryzalin	Anti-germinatif	5 l/ha	Fin floraison	48	5	1
Cent 7	isoxaben	Anti-germinatif	4,8 l/ha	Floraison	6	5	1

Selectrum et Cent 7 : traiter au maximum 30% de la surface de la parcelle

Les anti-germinatifs ne sont utilisables qu'avant la floraison des arbres. Les conditions d'applications sont les suivantes :

- Sol humide,
- Sur sol nu (inefficaces sur des parties herbacées),
- En cas de présence d'adventices, combiner avec un foliaire (anti-graminée ou anti-dicotylédone).

### Point réglementaire glyphosate :

Le glyphosate Suppression nationale et européenne d'ici quelques années. Il est temps de réfléchir et de mettre en place des nouvelles stratégies de gestion du rang/pieds de noyers.

Ces nouvelles stratégies doivent prendre en compte les différents systèmes de conduite :

- Flore présente et dominante sur les parcelles,
- Type de sol et Topographie des parcelles,
- Système d'irrigation,
- Structure du verger (densité),
- Système de récolte (récolte sur le rang),
- Disponibilité de la main d'œuvre,
- Conversion Agriculture Biologique envisagée.

Des essais de la Station Expérimentale de Creysse démontrent qu'une gestion de l'enherbement différente (réduction du nombre de tonte de l'inter-rang et non désherbage du rang), en verger adulte et irrigué, n'a pas d'influence négative sur les performances agronomiques du verger (cf comptes rendus synthétiques joints).

## CHLOROSE FERRIQUE

Les chloroses ferriques sévères ne peuvent pas être traitées uniquement par application foliaire, il est impératif d'inclure des traitements au sol dans le plan de fertilisation. Ces traitements doivent être appliqués lorsque le sol est humide (sortie hivernale) et avant le départ de la végétation.

Les parcelles et/ou les zones fortement touchées par la chlorose ferrique devront faire l'objet d'un apport de fer au sol sous forme chélatée (EDDHA) à la dose de 25 à 50 kg par ha (30 à 60 g de fer métal/arbre) selon les produits.

- Il est impératif d'**enfouir** car les produits sont photosensibles,
- Positionner l'apport **avant la pluie ou arroser**,
- Applications en **mars** en 1 voire 2 passages.



Crédit photo : Noémie Darloy Sovecopé

## AMENDEMENT CALCIQUE

Les amendements calciques doivent respectés les points suivants :

- **En AGRICULTURE BIOLOGIQUE, la chaux vive est interdite (CE N°889/2008),**
- Respecter un laps de temps (environ 15 jours) entre l'application de chaux et l'application de fumier, dans le cas où l'effet recherché est la stabilité de la matière organique,
- Apporter l'amendement calcique avant le débourrement,
- Dans le cas d'un redressement de pH, évitez de dépasser 700 unités de CaO/ha en un seul apport,
- Dans le cas de l'entretien calcique, les apports moyens sont de l'ordre de 300 à 400 unités de CaO/ha, en favorisant les produits crus (carbonate de calcium, dolomie, etc...)
- Les apports de carbonates magnésiens ne se feront qu'en situation de manque avéré de magnésium.

## FERTILISATION/AMENDEMENT ORGANIQUE

L'enfouissement superficiel (5 à 10cm) permet de limiter les pertes par volatilisation de l'ammoniaque. La localisation des apports sur le rang est recommandée.

Privilégier les stratégies à **3 apports** :

- **début mars : compost ou fumier**
- début avril : produit à C/N faible (< 8) ex : lisier, farine de plumes, etc.
- début mai : produit à C/N faible (< 8)

Dans les situations à **2 apports** :

- **le 1<sup>er</sup> apport s'effectue entre janvier et début mars**
- le 2<sup>ème</sup> apport se fera mi-avril.

Dans le cas où du fumier est utilisé en paillage, il est important de ne pas le coller contre le tronc (risque de brûlure azotée).



La réalisation d'une analyse des produits organiques/effluents de ferme est conseillée. Elle permet de connaître les valeurs fertilisantes de ces produits et donc d'adapter les programmes de fertilisation.

## COCHENILLE

Certaines parcelles sont fortement impactées par les cochenilles du mûrier.

Avant traitement, pensez à observer vos parcelles :

- Rameaux de l'année : la lécanine du cornouiller (*Lecanium corni*)
- Troncs : cochenille du mûrier (*Pseudaulacaspis pentagona*)



*Lécanine de cornouiller*  
(Crédit photo : Creysse)

Seuil d'intervention :

Lécanine du cornouiller : 30 boucliers par mètre linéaire sur rameaux de l'année

Produits utilisables :

- Huile blanche minérale (exemple Ovipron extra) : 2 l/hl, avec un DRE de 6 heures et une ZNT de 5 mètre avec 1 application maximale.

Recommandations d'utilisation :

- **Application 3 semaines avant le débourrement maximale,**
- Eviter les périodes de gel dans les 4 à 5 jours suivant l'application, de pluie,
- Appliquer sur des arbres secs, par temps calme,
- Traiter à la limite du ruissellement (volume de bouillie importante),
- Utiliser les huiles seules.

## CARPOCAPSE

Selon la stratégie pensez dès maintenant à faire votre **commande de pièges et/ou de diffuseurs à phéromone**, pour une mise en place vers la mi-avril.

☀ Placer les pièges sexuels carpopapse fin avril et penser à renouveler les capsules de phéromones après 5 à 6 semaines maximum						
STIGMATE DESSECHES - DEBUT GROSSISSE- MENT DU FRUIT (Gf)	CARPOCAPSE  1 <sup>er</sup> vol	CONFUSION SEXUELLE <sup>NV</sup> : GINKO GINKO Ring RAK 3 SUPER CHEKMATE PUFFER CM-O		500 diff 100 diff 500 diff 3 puffers		Confusion : fin de pose des diffuseurs au 15 avril. Lutte par pose de diffuseurs, sans application de traitements. Renforcer les bordures (500 diff/ha = dose sans renforcement des bordures)
						Respecter les règles d'alternance des familles

Extrait « Guide Arbo Sud Ouest 2019 »

## QUALITE des NOIX

### TESTEURS D'HUMIDITE SAMAP-O-TEST / BROyeurs

Pensez à commander dès à présent vos broyeurs et testeurs d'humidité SAMAP-O-TEST  
(avant le 31 mai 2019).

Nous vous rappelons que l'étalonnage du testeur est nécessaire tous les 5 ans.

Commande et informations auprès de la **Station Expérimentale de Creysse** par mail :  
[station.creysse@wanadoo.fr](mailto:station.creysse@wanadoo.fr) ou par téléphone au 05.65.32.22.22

Ce bulletin est réalisé par des structures agréées pour le conseil indépendant d'une activité de vente ou d'application de produits phytosanitaires.

Avec la participation technique :

Publication :



Maison Régionale de l'Agriculture  
Bd des Arcades  
87 060 LIMOGES CEDEX 2